



Conseil économique et social

Distr. générale
20 janvier 2003
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-quatrième session

4-7 mars 2003

Point 6 f) de l'ordre du jour provisoire*

Activités non classées par domaine :
questions relatives aux programmes
(Division de statistique)

Projet de programme de travail de la Division de statistique pour l'exercice biennal 2004-2005

Note du Secrétariat

1. Le projet de programme de travail dans le domaine des statistiques pour l'exercice biennal 2004-2005, qui figure dans l'annexe à la présente note, est présenté à la Commission de statistique pour examen conformément au Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Au paragraphe 7 de la section I de sa résolution 52/220, l'Assemblée générale a souligné le rôle que jouent les organes intergouvernementaux compétents dans l'examen des textes explicatifs du projet de budget-programme et la nécessité, pour ses organes, de présenter leurs recommandations sur le budget en temps voulu.

2. Le projet de programme de travail a été établi dans le cadre du sous-programme 5 (Statistiques) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) du plan révisé à moyen terme pour la période 2002-2005. Il sera mis en oeuvre par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales.

3. On élabore actuellement les données de base et les objectifs à inclure dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005.

4. La Commission est invitée à présenter ses observations et à faire des recommandations, le cas échéant, sur le projet de programme de travail. Ces observations et recommandations seront prises en compte, selon que de besoin, par

* E/CN.3/2003/1.

Le présent rapport a été soumis après l'expiration du créneau prévu, en raison des consultations qui ont dû être engagées au sein du Secrétariat.



le Secrétaire général lors de l'établissement du texte final du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, qui sera examiné par le Comité du programme et de la coordination, à sa quarante-troisième session, le Comité administratif pour les questions administratives et budgétaires à sa session de printemps de 2003 et l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session.

Annexe

Projet de programme de travail de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales pour l'exercice biennal 2004-2005

1. Le programme de travail a été élaboré dans le cadre du sous-programme 5 (Statistiques) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) du plan révisé à moyen terme pour la période 2002-2005.

2. La Division de statistique exécute ses activités en collaboration et en coopération avec d'autres bureaux du Secrétariat, notamment le Cabinet du Secrétaire général, dans le cadre de l'établissement des données relatives au rapport intérimaire annuel sur les objectifs du développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. En particulier, la Division coopère très étroitement avec les divisions et groupes de statistique dans les commissions régionales, les institutions spécialisées, les fonds et programmes des Nations Unies, un certain nombre d'organisations intergouvernementales ne relevant pas de l'ONU et les pays. Elle fait fonction de secrétariat du Comité de coordination des activités statistiques, qui fournit des apports techniques aux travaux du Conseil de chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS). Dans le cadre de son élément de travail relatif à la création d'une « capacité statistique », la Division coopère également fréquemment avec d'autres organisations internationales, interrégionales, régionales et nationales. Dans le cadre de ses travaux concernant l'élaboration d'une méthodologie, la Division de statistique a d'étroits contacts avec les associations professionnelles internationales, plus spécialement l'Institut international de statistique, ainsi qu'avec les milieux universitaires et elle s'emploie à renforcer cette collaboration par l'exécution de programmes spécifiques. En règle générale, ces modalités de collaboration et de coopération portent sur des projets communs, des journées de formation et des ateliers d'étude menés avec d'autres organismes et des pays en développement, l'établissement de rapports, la participation aux réunions, la tenue d'exposés, la fourniture d'un appui technique et fonctionnel aux réunions interorganisations et le partage d'informations et de données d'expérience.

Objectifs

Favoriser les comparaisons statistiques internationales grâce à une normalisation des méthodes, des classifications et des définitions utilisées par les bureaux nationaux de statistique et parvenir à un accord international sur les concepts et méthodes.

Réalisations escomptées

a) Capacité accrue des bureaux nationaux de statistique des pays en développement et des pays en transition de produire, d'analyser et de diffuser des données statistiques, l'accent étant mis sur l'amélioration de la qualité, de la disponibilité, de l'utilité et de l'accessibilité de ces données, notamment en ce qui concerne la série d'indicateurs permettant de suivre la réalisation des objectifs et buts de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies;

b) Amélioration de la comparabilité des statistiques entre pays grâce à l'application de méthodes et de procédures normalisées à la mesure des phénomènes économiques et sociaux, notamment la pauvreté et la dimension sexospécifique;

c) Meilleure compréhension et appréhension plus efficace par les bureaux nationaux de statistique des problèmes nouveaux et des questions importantes qui se posent dans les domaines de la gouvernance des systèmes statistiques et du commerce international, de la comptabilité nationale, de l'énergie, de l'environnement et des statistiques démographiques et sociales;

d) Renforcement du système statistique mondial, comportant une participation accrue des pays et un renforcement de la coopération parmi les organisations internationales;

e) Progrès accomplis dans la rationalisation et l'harmonisation des indicateurs du développement, sur la base des décisions du Conseil économique et social;

f) Meilleure compréhension de l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) pour les activités topographiques et de cartographie aux niveaux national et international.

Indicateurs de succès

a) i) Avis des participants aux ateliers et aux réunions de groupes d'experts sur les connaissances qu'ils ont acquises et amélioration de leurs compétences en matière de production, d'analyse et de diffusion de données statistiques;

ii) Avis des pays sur la contribution apportée par les missions consultatives à l'amélioration de leur capacité de produire, d'analyser et de diffuser des données statistiques;

iii) Avis des participants aux ateliers et groupes d'experts sur la qualité, la disponibilité, l'utilité et l'accessibilité des données statistiques publiées par la Division;

b) i) Avis des participants aux ateliers et aux réunions d'experts sur les connaissances qu'ils ont acquises au sujet des méthodes et procédures permettant de mesurer les phénomènes économiques et sociaux;

ii) Avis des groupes d'étude et des réunions de groupes d'experts et avis recueillis sur les sites Web quant à l'utilité des publications des Nations Unies, des sites Web et des bulletins sur les méthodes et procédures;

c) Nombre de rapports techniques sur les problèmes nouveaux et les questions importantes qui se posent dans les domaines statistiques examinés par les directeurs des bureaux nationaux de statistique dans le cadre de la Commission de statistique;

d) Nombre de participants de pays et d'organisations internationales assistant aux sessions de la Commission de statistique;

e) Nombre d'activités exécutées en collaboration avec des organisations internationales en ce qui concerne la rationalisation et l'harmonisation des indicateurs du développement;

f) Avis des participants aux conférences cartographiques régionales pour l'Asie et le Pacifique et pour les Amériques et à la Conférence des Nations Unies sur la standardisation des noms géographiques sur la mesure dans laquelle ils ont acquis une meilleure compréhension des systèmes d'information géographique.

Facteurs externes

Il sera possible d'atteindre les objectifs du sous-programme et de produire les réalisations escomptées si les bureaux nationaux de statistique disposent des ressources et de la capacité nécessaires.

Produits^a

Durant l'exercice biennal 2004-2005, la Division fournira les produits suivants :

a) *Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (Budget ordinaire)*

Assemblée générale :

- a. Services fonctionnels fournis aux réunions. Réunions de la Cinquième Commission sur le barème des quotes-parts (20);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Documents de base et documents de séance sur le barème des quotes-parts à l'intention de la Cinquième Commission (2);

Commission de statistique :

- a. Services fonctionnels fournis aux réunions. Réunions des trente-cinquième et trente-sixième sessions de la Commission de statistique (12);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports à la Commission de statistique lors de ses trente-cinquième et trente-sixième sessions sur les sujets qui seront arrêtés par la Commission à ses trente-quatrième (2003) et trente-cinquième (2004) sessions (20);

Comité des contributions :

- a. Services fonctionnels fournis aux réunions. Réunions du Comité des contributions (60);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Documents de base et documents de séance sur le barème des quotes-parts à l'intention du Comité des contributions (2);

Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques :

- a. Services fournis aux réunions. Réunions de la vingt-deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (18);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapport de la vingt-deuxième session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (1);

^a Les totaux correspondant à chaque produit, c'est-à-dire nombre de réunions, rapports, mises à jour, etc., sont indiqués entre parenthèses après chaque produit.

Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques :

- a. Services fonctionnels fournis aux réunions. Réunions de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques (9);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapport de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques (1);

Groupes spéciaux d'experts :

Colloque en 2004 sur le thème « le programme de recensements mondiaux de la population et du logement : besoins actuels et perspectives d'avenir » (1);

Révision du manuel sur les indices de la production industrielle (1);

Manuel du tourisme et de la comptabilité environnementale (1);

Classifications économiques et sociales internationales (1);

Réunions de sous-groupes techniques sur les classifications (1);

Statistiques de la pauvreté (1);

Indicateurs des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (1);

- b) *Autres activités (fonds extrabudgétaires) :*

Publications en série :

Annuaire démographique, éditions 2002 et 2003 (support papier) (2);

Annuaire démographique, sujet spécial, (CD-ROM) (1);

Rapport sur les statistiques démographiques d'état civil, trimestriel (support papier et Internet) (16);

Site Web sur les statistiques démographiques et sociales (mise à jour annuelle) (2);

Site Web sur les indicateurs sociaux, mise à jour annuelle (4);

Statistiques de la comptabilité nationale : principaux agrégats et tableaux détaillés, éditions 2002 et 2003 (support papier) (2);

Statistiques de la comptabilité nationale : analyse des principaux agrégats, éditions 2002 et 2003 (support papier) (2);

Site Web sur la comptabilité nationale, mise à jour annuelle (2);

Annuaire des statistiques industrielles par produit, éditions 2002 et 2003 (support papier et CD-ROM) (4);

Site Web sur les statistiques industrielles, mise à jour annuelle (2);

Annuaire des statistiques de l'énergie, éditions 2002 et 2003 (support papier) (2);

Bilans énergétiques et profils du secteur de l'électricité, 2002 (support papier) (1);

Site Web sur les statistiques de l'énergie, mise à jour annuelle (2);

Annuaire des statistiques du commerce international, volumes I et II (support papier) (4);

Statistiques du commerce international (CD-ROM et Internet) (6);

Site Web sur les statistiques du commerce international, mise à jour annuelle (2);

Site Web sur le commerce international dans le secteur des services, mise à jour annuelle (2);

Recueil de statistiques et indicateurs de l'environnement, 2003 (support papier) (1);

Profils de pays dans le domaine de l'environnement, 2003 (Internet) (1);

Site Web sur les statistiques de l'environnement, mise à jour annuelle (2);

Site Web sur les bonnes pratiques en matière de statistiques officielles, mise à jour annuelle (2);

Site Web sur les travaux méthodologiques, mise à jour annuelle (2);

Site Web sur les groupes urbains, mise à jour annuelle (2);

Site Web sur les classifications (mise à jour annuelle) (2);

Annuaire statistique, éditions 2004 et 2005 (support papier et CD-ROM) (4);

Bulletin mensuel de statistique, 2004-2005 (support papier et Internet) (48)

World Statistics in Brief, éditions 2004 et 2005 (support papier et Internet) (4);

Objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire : Données et tendances, éditions 2004 et 2005 (support papier et Internet) (4);

Site Web sur les indicateurs des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, mise à jour annuelle (2);

Page d'accueil sur l'Internet de la Division de statistique, mise à jour trimestrielle (8);

Site Web sur les archives des publications de la Division de statistique (2);

Bulletin de la Division de statistique (support papier et Internet) (24);

Site Web sur la base commune de données (mise à jour trimestrielle) (8);

Site Web du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, mise à jour annuelle (2);

Site Web sur la Commission de statistique, mise à jour annuelle (2);

Publications isolées :

Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles (1);

Publication révisée des *indices de la production industrielle* (1);

Supplément au *Manuel sur l'établissement de statistiques internationales du commerce et des marchandises* (1);

Glossaire révisé des statistiques de l'environnement (support papier et Internet) (2);

Codes statistiques des pays et zones, révision 6, 2005 (1);

Manuel de base des noms géographiques (1);

Systèmes de romanisation et modes de présentation et normes applicables à l'échange de données toponymiques (1);

Recueil des statistiques de la pauvreté (1);

Supports techniques :

Guide technique pour l'élaboration de rapports sur les recensements administratifs (1);

Rapport technique *sur les statistiques des migrations internationales* (1);

Recommandations pour la révision de la liste de produits industriels utilisée aux fins de l'établissement de statistiques industrielles (1);

Élaboration et mise à jour de bases de données, documentation et formation dans les domaines des statistiques de l'environnement, des statistiques de l'énergie, des statistiques de la production par produit, des indices de la production industrielle, de la comptabilité nationale, des statistiques démographiques, des statistiques du commerce international de marchandises et des classifications (2);

Échange de métadonnées statistiques normalisées, en collaboration avec le FMI, la Banque des règlements internationaux et autres institutions dans le cadre du groupe de travail interorganisations, 2005 (2);

Codes statistiques des pays et zones, Internet (2);

Mise au point d'interfaces de logiciel pour l'automatisation de l'entrée des données recueillies au moyen de questionnaires (1);

Réponses aux demandes ponctuelles des États Membres et d'autres utilisateurs souhaitant connaître les concepts et méthodes recommandés à l'échelle internationale et les pratiques nationales (2);

Réponses aux demandes ponctuelles de statistiques sur bandes magnétiques, disquettes et CD-ROM, par messagerie électronique et par sorties d'imprimante (2);

Rapports et statistiques établis dans le cadre du rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des objectifs et buts énoncés dans la Déclaration du Millénaire (2);

c) *Coopération technique* (Budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)^b

Services consultatifs : services consultatifs fournis dans le domaine des statistiques et du traitement des données, visant à renforcer les capacités nationales des bureaux de statistique dans les pays en développement;

Cours de formation, séminaires et ateliers : ateliers de formation destinés à renforcer les capacités statistiques des pays en développement et des pays en transition dans divers domaines statistiques;

Bourses d'études et subventions : bourses d'études, brefs stages de formation, voyages d'études et formation en cours d'emploi à l'intention de statisticiens de pays en développement et de pays en transition, en vue d'améliorer et de renforcer leurs connaissances et compétences statistiques et de mettre en place des réseaux statistiques régionaux et internationaux dans le domaine de la cartographie;

Projets de terrain : fourniture de services techniques aux États Membres et aux projets régionaux et interrégionaux, et services de formation pour aider les pays en développement et les pays en transition à renforcer leurs capacités en matière de collecte, de traitement et de diffusion des statistiques; et fourniture d'avis et d'assistance technique à d'autres organisations sur la portée de la méthodologie d'évaluation.

^b Ces produits devront étayer des programmes et priorités spécifiques en vue de la constitution d'une capacité statistique (recensement, enquêtes de divers types, statistiques relatives à l'environnement, établissement de rapports analytiques, indicateurs de diverses natures tels que ceux se rapportant aux objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, etc.) et de la collaboration avec les fonds, organismes et programmes internationaux aux fins de la coordination des programmes statistiques nationaux.